

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 13 juin 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	9

L'an deux mille vingt-deux, le 13 juin, à 19 heure 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
GUINDT Philippe
IMMER Alain
SIVEC Jean

OGER Isabelle
THILL Céline à partir de 20H
VALANCE Bénédicte
VIEIRA Christophe
WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

MENEGHIN Gaël
PEREIRA Julien

Donnant pouvoir à GAILLOT Philippe

LISTE DES ABSENTS NON-EXCUSES :

BRUN Jérôme

DEBAILLEUL Delphine

REUTER Olivier

Mme OGER Isabelle est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Objet : 2022 – 640 Encaissement d'un chèque GROUPAMA

Le Conseil Municipal en sa séance du 09 avril 2022 et sa délibération N° 2022-625 a autorisé Monsieur le Maire à signer une modification du contrat d'assurance Villassur (protection patrimoine) de Groupama qui a été effectif au 06 avril 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à encaisser un chèque de Groupama, n° 022927 du 21 avril 2022 de 249,87€, relatif à la modification du contrat VILLASSUR (protection patrimoine) et à la prime afférente, le contrat ayant été renégocié pour la période du 06 avril au 31 décembre 2022.

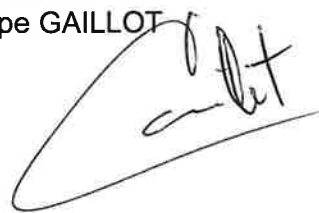
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 16/06/2022

Le Maire :

Philippe GAILLOT



Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 16/06/2022

Le Maire

